

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 87 (1936)
Heft: 1

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

	Pin sylv.	Pin de Corse	Mélèze d'Europe	Mélèze du Japon	Douglas vert	Epicéa	Epicéa de Sitka
	m.	m.	m.	m.	m.	m.	m.
Moyenne . .	5,5	6,1	6,7	8,7	6,4	5,0	8,1
Maximum . .	7,9	8,5	10,4	12,2	11,6	8,1	12,5

Ces chiffres ne sont, naturellement, pas exactement comparables. On plante ces différentes essences dans des sols de qualité très diverse. Le pin laricio de Corse, qui végète mieux que le pin d'Ecosse où ils croissent côte à côte, lui est avantageusement substitué. Le fort accroissement en hauteur du mélèze du Japon et de l'épicéa de Sitka ont mis ces essences en vedette. Où le sol est médiocre, on les préfère généralement à leurs équivalents européens.

Aux espèces principales, on adjoint :

- a) dans la forêt résineuse, principalement pour boucher des trous, le hemlock (*Tsuga*) ou, sur des sols très pauvres, le pin de Murray;
- b) dans la forêt feuillue, deux hêtres de l'hémisphère sud, *Nothofagus obliqua* et *N. procera*, qui viennent du Chili méridional et de la République Argentine.

Il ressort du chapitre sur la protection, auquel il serait intéressant de faire de plus larges emprunts, que les dégâts causés par les mammifères dépassent, et de beaucoup, les dommages dûs aux insectes et aux champignons. Le cerf et le chevreuil, encore très nombreux dans la plupart des centres de reboisement, nuisent considérablement. Les années sèches de 1933 et 1934 ont été favorables au développement du lapin, la pire des plaies. Les plantations de la presqu'île de Cowal ont été ravagées par le campagnol en 1922, 1926, 1929 et surtout 1932.

Les rapports de la Commission forestière — et celui de 1934 en particulier — présentent un intérêt d'autant plus grand que tous les problèmes de l'art forestier, ou presque, y sont attentivement examinés. Ils ne le sont pas toujours sous l'angle qui nous est habituel, si bien que, ici et là, nous sommes quelque peu déroutés ... et pas entièrement convaincus. Mais l'impression générale est excellente. Et nous voulons, pour terminer ces lignes, reprendre à notre compte cette déclaration du rédacteur du « Quarterly Journal of Forestry » : la réputation de la Commission forestière britannique est, après une expérience de trois lustres, aussi solidement établie que ses meilleures plantations.

Eric Badoux.

COMMUNICATIONS.

Revenons au bois.

Abreuvoirs de pâturage.

Oui, mais non seulement en théorie. Surtout en pratique. Qu'on clôture définitivement le règne du ciment dans nos pâturages. Les

a-t-on assez enlaidis avec ces bassins-lessiverie, jurant avec leur entourage, qu'il faut monter là-haut à grand renfort d'attelages, ou par camion, sans compter le prix, chez le cimentier. A-t-on compté la casse, au déchargement déjà, cela malgré l'armature, s. v. p. Puis l'action du gel, qui se joue des créations en béton et leur procure une fin peu glorieuse.

Il n'y a avantage que pour le cimentier qui fournira le n° 2 avec les mêmes garanties que le n° 1 et ainsi de suite.



Phot. A. Pillichody.

Creusage d'un bassin d'abreuvoir dans un tronc.

Montagnes de Morges, dans la Vallée de Joux.

Alors que là-haut les beaux troncs d'arbres sont à disposition à côté du chalet, près de la citerne. Ces troncs que l'architecte bétonneur méprise et qu'un certain genre d'amélioreurs et rationalisateurs considère avec dédain. Ces troncs ont fourni de quoi abreuver le bétail pendant des siècles. On les coupait sur place, on les creusait sur place; beau métier de travailleur du bois, qui se perd, hélas ! Point n'est besoin de les armer avec du fer allemand, ces grands abreuvoirs en bon bois de chez nous, fleurant bon la résine et qui s'adaptent si bien au paysage, qui se décoorent de mousses, qui se rient du gel et qui durent ce qu'ils durent... — sait-on combien dure un bassin de béton, à la mode d'aujourd'hui ? Et quand il sera démodé, ébréché, lézardé, chacun le jugera laid et impropre, bien qu'il ait coûté les yeux de la tête, trois fois, quatre fois plus cher que le bon bassin en bois, qui a crû sur la montagne, tout exprès pour

qu'on puisse l'employer quand bon vous semble et qu'on pourra remplacer, sans grand déploiement de technique et de mécanique, puisque le Bon Dieu fait croître les sapins là-haut sur la montagne.

A. Py.

Une opinion sur le Parc national suisse.

La « Société nationale d'acclimatation de France » avait organisé, du 26 août au 14 septembre 1935, un voyage d'études dans les parcs nationaux de Suisse, d'Autriche, d'Allemagne, de Yougoslavie, de Tchécoslovaquie et de Pologne.

Les lecteurs du « Journal forestier suisse » — ils sont nombreux — qui ont suivi avec un vif intérêt la création et l'évolution heureuse de la réserve naturelle de l'Engadine, liront certainement avec plaisir l'appréciation flatteuse pour notre pays, émanant d'un des participants à ce voyage d'étude.

Cette opinion nous est communiquée par M. le conservateur des eaux et forêts *Pardé* à Chaumont (Haute-Marne), ancien directeur de l'école forestière des Barres.

M. *Pardé*, au retour de cette randonnée dans l'Europe centrale, s'exprime comme suit :

« J'estime que, parmi les parcs nationaux visités, celui de l'Engadine est le seul où la question soit très nettement posée au point de vue **scientifique**; tous les animaux — y compris la vipère, les bos-tryches... — et tous les végétaux y étant complètement protégés, c'est le seul où l'on pourra, plus tard, *se rendre compte de ce que donne la nature entièrement abandonnée à elle-même.* »

Ce témoignage, qui nous est transmis par une personnalité forestière de premier plan, dont les compétences l'ont classé parmi les dendrologues les plus éminents d'Europe, est de nature à réjouir ceux qui, nonobstant de multiples obstacles, ont assumé la tâche de créer, d'entretenir et de développer le Parc national de l'Engadine. A. B.

CHRONIQUE.

Confédération.

Ecole polytechnique fédérale. Notre établissement de hautes études a repris son activité au commencement d'octobre. Après la série usuelle des examens d'admission et de diplôme, les cours ont recommencé dès le 16 octobre.

Les admissions de nouveaux étudiants ont été de peu inférieures (305) à celles de l'automne 1934 (315). Cette diminution s'est fait sentir surtout dans les écoles du génie civil (de 12 étudiants), de mé-